

Délibération n° 20241026-014

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 26 octobre 2024

Objet : MOTION SUR LE
BILAN DES ACTES DE
VOLS ET DE VANDALISME
DEPUIS DÉBUT D'ANNÉE
2024

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
17 octobre 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 145

Présents : 89

Pouvoir : 3

Votants : 92

Pour : 88

Contre : 0 –

Abstention : 0 –

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six octobre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, DUCOING Guy, GUELON René, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, DEMAY André, MARTINEZ Gérard, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, PRADIER Alain, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, SANCHEZ Claude-Emmanuel, MERCERON Jean-Luc, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TOURLONIAS Vincent, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, GAUMY Francis, ROGER Christine, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, VIGIGNOL Yannick, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, MIZOULE Lucie, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, PONTRUCHER Bruno, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, LAMOUREUX Jean-François, JEANVOINE Olivier, RABY Laurent, BARRAUD Pierre, MEYER Jean-François, PELISSIER Patrick, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger, POUZADOUX Jean-Paul, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

GENTEUIL Bruno, BLANC Patrice, NEDELLEC Jean-Yves, MERLE Francis, GIRONDE Alain, GUELON René, BOISNAULT Christian, CAVALIERE Jean-Jacques, VINCENT Claude, MANCHERON Louis, BOSTVIRONNOIS Maryse, GROSLIER Jean-Yves, PELLISSIER Emmanuel, JACQUARD Bernard, FRAISSE Pierre-Luc, SENEGAS ROUVIERE Didier

Pouvoirs :

PALERMO Antonio donne procuration à VATIN Thierry, DURANTIN Christian donne procuration à DOMINGO Marcel, SABATIER Pierre donne procuration à KHATCHADOURIAN-TECER Claudine

Secrétaire de séance : Mme BRUN

MOTION SUR LE BILAN DES ACTES DE VOLS ET DE VANDALISME DEPUIS DÉBUT D'ANNÉE 2024

Depuis 2022, les communes du Puy-de-Dôme font face à une série alarmante de vols et de dégradations ciblant les infrastructures d'éclairage public et sportif. En plus de deux ans, ce sont près de 33 kilomètres de câbles et 700 boîtiers de commande qui ont été subtilisés, mettant en péril la sécurité des habitants et occasionnant des coûts de réparation considérables pour les collectivités locales.

Cette tendance, malheureusement, n'a cessé de s'aggraver, avec une recrudescence alarmante en 2023 et 2024.

Ces actes malveillants ont un impact direct sur la sécurité des habitants. Certaines zones se retrouvent plongées dans l'obscurité, compromettant la sécurité des usagers de la route et des piétons.

En outre, les collectivités doivent supporter des coûts importants de réparation et de remplacement des équipements endommagés ou volés.

Depuis le début de l'année 2024, ce sont 42 communes du Puy-de-Dôme qui ont été victimes de cette série d'actes de vandalisme, ciblant particulièrement les infrastructures d'éclairage public et sportif.

Les chiffres sont alarmants : depuis le 1^{er} janvier 2024 : 14 kilomètres de câbles électriques et environ 250 boîtiers de connexion ont été dérobés pour une facture estimée à 370 000 euros à la charge exclusive des communes et du Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme.

Depuis 2022, ce sont 33 kilomètres de câbles et 700 boîtiers qui ont été détruits ou volés pour un coût total dépassant les 750 000 euros.

Cette situation met à rude épreuve les finances des communes touchées qui peinent à faire face à ces coûts imprévus.

C'est pour ces raisons que Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme souhaite déposer une motion pour que ces atteintes à l'intégrité du réseau public d'électricité soient fermement condamnées

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

